	Pôle Services Aux Collectivités (SAC) Gestion Intégrée des Réseaux (GIR)	Référence Ipalle :	
		Date de réception de la demande :	

Version du 22-11-2024

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INTERVENTION D'UN TIERS SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PUBLIC

(A COMPLETER PAR L'ENTREPRENEUR ACCREDITÉ ET LE MAÎTRE D'OUVRAGE/PROPRIÉTAIRE)

Ce document est à renvoyer par mail à l'adresse raccordement@ipalle.be

Veillez cocher la/les case(s) des travaux/interventions concernés :

Type de travaux/interventions	Annexe(s) à compléter
<input type="checkbox"/> Création d'un nouveau raccordement particulier	Annexe 1
<input type="checkbox"/> Connexion sur un raccordement en attente avec ou sans regard de visite	Annexe 1
<input type="checkbox"/> Réparation d'un raccordement	Annexe 1
<input type="checkbox"/> Contrôle des charges d'urbanisme "eau" à la parcelle (fosse septique, système d'épuration individuelle, infiltration, ...)	Annexe 1
<input type="checkbox"/> Voûtement de fossé - longueur du voûtement : m	Annexe 2
<input type="checkbox"/> Pose de nouveaux réseaux et/ou équipements communautaires et/ou à rétrocéder à la commune	Annexe 2
<input type="checkbox"/> Demande de régularisation d'une infraction urbanistique ou environnementale	Annexe 1 et/ou 2

ENTREPRENEUR ACCRÉDITÉ

Identité (nom de l'entrepreneur accrédité)

MAÎTRE D'OUVRAGE/PROPRIÉTAIRE

Identité (nom et prénom) / Forme juridique

Adresse (Rue, n° et boîte)

(Code postal) (Localité)

Téléphone

Email

TVA

ARCHITECTE / AUTEUR DE PROJET

Identité (nom et prénom) / Forme juridique

Adresse (Rue, n° et boîte)


(Code postal) (Localité)

ADRESSE D'INTERVENTION

Rue, n° et boîte

Code postal + Localité

Parcelle cadastrale

	Pôle Services Aux Collectivités (SAC) Gestion Intégrée des Réseaux (GIR)	Référence Ipalle :	
		Date de réception de la demande :	

Version du 22-11-2024

PROJET

N° du Permis (si soumis à Permis)

Date du Permis (si soumis à Permis)

Affectation du bien à raccorder

(plusieurs choix possible)

- | | | |
|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Maison unifamiliale | nombre d'habitation(s) à raccorder : | |
| <input type="checkbox"/> Immeuble à appartements | nombre d'appartements : | |
| <input type="checkbox"/> Profession libérale | | (Merci de préciser la nature de l'activité) |
| <input type="checkbox"/> Activité commerciale | | (Merci de préciser la nature de l'activité) |
| <input type="checkbox"/> Activité industrielle | | (Merci de préciser) |
| <input type="checkbox"/> Logement insolite | | (Merci de préciser) |
| <input type="checkbox"/> Autre | | (Merci de préciser) |
| <input type="checkbox"/> Sans objet | | |

Commentaires particuliers concernant la demande

.....
.....
.....
.....

MODALITES ET SIGNATURES

Par la présente,

- 1° le Maître d'Ouvrage/propriétaire mandate l'entrepreneur désigné ci-avant pour la gestion complète de la demande d'intervention et des travaux sur le réseau;
- 2° le Maître d'Ouvrage/propriétaire autorise les agents d'Ipalle à contrôler sur la parcelle l'authenticité de sa déclaration en ce compris les charges d'urbanisme imposées au permis;
- 3° le Maître d'Ouvrage/propriétaire s'engage à effectuer les charges d'urbanisme "Eaux" avant la connexion au réseau d'assainissement public;
- 4° l'entrepreneur accrédité s'engage :
 - à débiter les travaux après réception de l'autorisation écrite d'Ipalle (*1);
 - à prendre contact avec Ipalle pour planifier le contrôle "tranchées ouvertes";
 - à exécuter les travaux conformément au Cahier Spécial des Charges;
 - à respecter les prescriptions techniques et administratives reprises dans le " FOCUS Raccordement - Document II", dernière version;
- 5° le Maître d'Ouvrage/propriétaire s'engage à prendre en charge les frais couvrant les conseils, le suivi et le contrôle d'Ipalle qui sont repris dans la facture finale de l'entrepreneur accrédité, dans un poste séparé;
- 6° le Maître d'Ouvrage/propriétaire et l'entrepreneur accrédité donnent leur accord sur la collecte et le traitement de leurs données personnelles (*2).


Fait à, le ____ / ____ / ____

Signature du Maître d'Ouvrage/propriétaire

Signature de l'entrepreneur accrédité

(*1) à défaut : ce manquement constitue une infraction environnementale de troisième catégorie

(*2) Précision RGPD : Le traitement de ces données est lié exclusivement à la présente demande. Vos données seront conservées pour une durée maximale de 10 ans. Elles ne seront ni vendues ni cédées. Elles seront stockées sous la forme de dossier électronique/papier. IPALLE prend toutes les mesures nécessaires pour en assurer la sécurité et pour assurer leur traitement en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD). Veuillez consulter notre politique de protection des données personnelles pour plus d'information (<https://www.ipalle.be/vie-privee/>). Vous pouvez à tout moment nous contacter (Chemin de l'Eau Vive, 1, 7503 Froyennes, Tél. 069/84.59.88 – dpo@ipalle.be) pour exercer vos droits relatifs à la protection des données personnelles.

	Pôle Services Aux Collectivités (SAC) Gestion Intégrée des Réseaux (GIR)	Référence Ipalle :	
		Date de réception de la demande :	

Version du 22-11-2024

Annexe 1

Documents à joindre obligatoirement

(A défaut, la demande sera considérée comme incomplète et l'autorisation ne pourra être délivrée)

- Devis détaillé de l'entrepreneur accrédité à ventiler poste par poste,
y inclus un poste séparé pour les frais d'Ipalle (voir III.4 du CSC des entrepreneurs accrédités)
- Schéma du réseau d'égouttage privatif
- Croquis du raccordement au réseau public (piquage) à réaliser par l'entrepreneur accrédité (voir page 4)
- Rapport photographique
 - Photo n°1 : Façade
 - Photo n°2 : Accotement / trottoir / bordure / filet d'eau au droit du raccordement
 - Photo n°3 : Voirie au droit du raccordement
 - Photo n°4 ou + : Autres éléments susceptibles d'influencer les travaux
- Le cas échéant, les plan(s) d'égouttage de l'architecte
- Le cas échéant, la copie du « Permis d'urbanisme »
- Autre

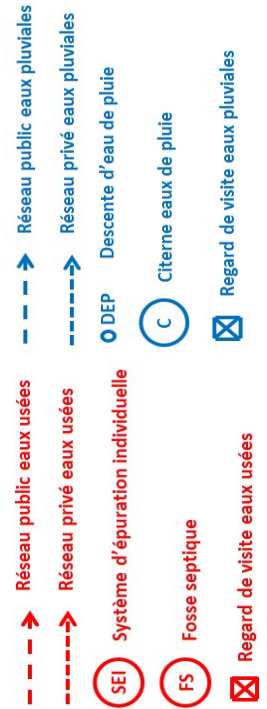
Dans le cas où le permis d'urbanisme impose la mise en place d'ouvrages de **gestion de l'eau** (citerne, système d'épuration individuelle, infiltration des eaux pluviales, tamponnement des eaux pluviales, ...), veuillez préciser les éléments ci-après et nous fournir leurs fiches techniques permettant le contrôle des charges d'urbanisme :


	OUI	NON	<u>Documents ou fiches techniques joints</u>
Test de perméabilité du sol			<input type="checkbox"/>
Eaux Usées			
Fosse septique	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Système d'épuration individuelle	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Ouvrage d'infiltration des eaux épurées	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Eaux Pluviales			
Ouvrage d'infiltration des eaux pluviales	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Citerne d'eau de pluie	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Ouvrage de tamponnement eaux pluviales	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Système de régulation de débit des eaux pluviales	OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Autres (préciser:)	OUI	NON	<input type="checkbox"/>



SCHEMA DU RESEAU D'EGOUTTAGE PRIVATIF ET D'IMPLANTATION DU RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC

Éléments à reprendre OBLIGATOIREMENT :
Nom de la rue, numéro de l'habitation à raccorder, schéma des bâtiments voisins, égout public, fossé (si existant), réseau privatif, schéma du raccordement sur le domaine public avec position du(des) rejet(s), des regards de visite, le circuit d'évacuation des eaux usées et pluviales, les longueurs, largeurs et profondeurs de tranchée(s) sur le domaine public, etc



	Pôle Services Aux Collectivités (SAC) Gestion Intégrée des Réseaux (GIR)	Référence Ipalle :	
		Date de réception de la demande :	

Version du 22-11-2024

Annexe 2

Documents à joindre à la demande d'intervention

(A défaut, la demande sera considérée comme incomplète et l'autorisation ne pourra être délivrée)

- Devis de l'entrepreneur accrédité
- Schéma du voûtement de fossé : mur de tête de réseau, chambre de visite, dimension du fossé, diamètre et type du tuyau à poser, des tuyaux voisins en amont et en aval, ...
- Rapport photographique (façade, fossé au droit du voûtement, voirie au droit du voûtement, voûtement voisin en amont et en aval, autres éléments susceptibles d'influencer les travaux)
- Copie du permis d'urbanisme
- Le plan de rétrocession des ouvrages et équipements
- Le plan d'exécution des ouvrages et équipements
- Les profils en longs
- Les plans détaillés des petits ouvrages d'art (chambre de régulation, ...)
- Les fiches techniques pour nouveaux réseaux et équipements :
 - Tuyaux eaux usées
 - Tuyaux eaux pluviales
 - Accessoires eaux usées
 - Accessoires eaux pluviales
 - Chambre de visite eaux usées
 - Chambre de visite eaux pluviales
 - Trapillons de voirie
 - Avaloirs
 - Echelles/échelons
 - Matériaux de fondation des tuyaux
 - Matériaux d'enrobage des tuyaux
 - Matériaux de remblais pour les fouilles
 - Autres
- Les fiches techniques pour raccordements particuliers :
 - Tuyaux eaux usées
 - Tuyaux eaux pluviales
 - Accessoires eaux usées
 - Accessoires eaux pluviales
 - Pièces de piquage
 - Trapillons des regards de visite
 - Pièces spéciales
- Le plan as-buit du/des bâtiment(s) à raccorder
- Le dossier technique relatif à l'ouvrage d'infiltration :
 - Test de perméabilité du sol
 - Plans
 - Fiches techniques ou plan(s) de l'ouvrage d'infiltration
 - Ouvrage de prétraitement (filtre, décanteur, ...)
 - Note de calculs
- Le dossier technique relatif à l'ouvrage de tamponnement :
 - Note de calculs
 - Plans
 - Fiches techniques ou plan(s) de l'ouvrage de tamponnement
 - Fiches techniques du système de régulation des eaux pluviales